S'exprimer, échanger et partager sur les réseaux sociaux dans le respect des autres et de soi-même : aspects juridiques et éthiques

Jean-Louis BRUNEL
responsable du pôle national sécurité des systèmes d'informations, ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Xavier BROUILLARD
chef de projet informatique, département des infrastructures et des services pour les établissements et la vie de l'élève, direction du numérique pour l'éducation (DNE)

Marie SOULEZ
avocate, cabinet Bensoussan

animateur
Philippe ROEDERER
délégué académique au numérique, académie de Créteil

(Fonctions des intervenants à la date de l'intervention)

Table ronde
ESENESR (déprécié) - 29/04/2016
Durée : 1:19:44

Sous une forme de questions-réponses, les intervenants donnent des conseils sur la meilleure façon de s'exprimer sur les réseaux sociaux. Ils définissent la liberté d'expression, précisent l'usage des réseaux sociaux au sein de l'établissement scolaire, abordent les grands principes du droit à l'image et à l'utilisation des contenus numériques. Ils apportent des réponses à la gestion des crises et concluent sur le bon comportement du fonctionnaire citoyen face aux réseaux sociaux.

Cette conférence a été enregistrée le 29 avril 2016 à l'ESENESR lors du séminaire "Éduquer aux usages responsables des réseaux sociaux" organisé les 28 et 29 avril 2016 et destiné aux personnels d'encadrement.

I. Introduction par Philippe Roederer 0:00-4:56

II. La liberté d'expression 4:56-17:48

1. La liberté d'expression et les droits 4:56-10:37

a. Quels sont les droits évoqués dans les textes par rapport à la liberté d'expression ? 4:56-5:50

b. Jean-Louis Brunel : droit d'expression, d'affichage et de publication 5:50-10:37

2. Les conditions juridiques de la liberté d'expression dans les réseaux sociaux 10:37-15:14

a. Dans quelles conditions juridiques la liberté d'expression s'exerce-t-elle sur les réseaux sociaux ? 10:37-11:20

b. Marie Soulez : les propos diffamatoires ou injurieux, l'atteinte à l'image, les droits d'auteur 11:20-15:14

3. Réglementation spécifique 15:14-17:48

a. Avec l'apparition des réseaux sociaux, y a-t-il une réglementation spécifique, une jurisprudence particulière ? 15:14-15:37

b. Marie Soulez : la loi 2004 et sa possibilité de notifier des contenus en ligne avec sa prescription 15:37-17:48

III. Les réseaux sociaux au sein de l'établissement scolaire 17:48-26:28

1. Les outils du chef d'établissement 17:48-21:38

a. Quels sont les outils que le ministère met à disposition pour éclairer les chefs d'établissement ? 17:48-18:07

b. Xavier Brouillard : de nombreux outils bientôt regroupés 18:07-21:38

2. La prévention des incidents 21:38-25:45

a. Que peut faire concrètement un chef d'établissement pour prévenir les dérapages ? 21:38-22:30

b. Xavier Brouillard : des outils pour se former, repérer les signaux d'alerte et établir des référents 22:30-25:45

3. Les actions des instances de l'établissement 25:45-26:28

a. Que peuvent faire les instances de l'établissement ? 25:45-25:56

b. Xavier Brouillard : les instances auprès des élèves, des enseignants et des familles permettent de débattre régulièrement du sujet 25:56-26:28

IV. L'image, la vidéo, les contenus sur les réseaux sociaux 26:28-43:23

1. Les principes de la diffusion 26:28-35:10

a. Quels sont les principes qui encadrent la diffusion de l'image et de la vidéo ? 26:28-27:07

b. Marie Soulez : l'image relève de la vie privée, des dispositions pénales sanctionnent la captation, la diffusion et ses conditions de diffusion de l'image 27:07-35:10

2. La suppression des contenus 35:10-43:23

a. Quelles sont les modalités de la suppression des contenus en ligne et que signifie le droit à l'oubli ? 35:10-35:29

b. Marie Soulez : la procédure de notification est accessible, et concerne plus particulièrement les fournisseurs d'accès internet et les hébergeurs, des filtres peuvent être apposés. Les données qui permettent d'identifier une personne sont protégées. 35:29-43:23

V. La gestion des crises 43:23-1:00:20

1. Le rôle de chaque acteur 43:23-46:28

   a. Dans la gestion des crises, quel est le rôle de chaque acteur ? 43:23-43:47

   b. Xavier Brouillard : formation des enseignants pour enseigner la pratique raisonnée et responsable des outils, information des chefs d'établissement pour résoudre les problèmes engendrés, renforcer la veille des réseaux et intégrer des actions de prévention dans les enseignements 43:47-46:28

2. L'information des parents d'élèves 46:28-49:11

   a. L'école doit-elle former ou informer les parents de l'usage des réseaux sociaux ? 46:28-46:39

   b. Xavier Brouillard : problème de la présence des parents dans l'établissement, rappel des règles des bonnes pratiques aux parents responsable devant la loi, s'appuyer sur les associations spécialisées et sur les collectivités territoriales 46:39-49:11

3. Les règles de gestion des conflits 49:11-54:17

   a. Quelles sont les règles de gestion des conflits ? 49:11-49:28

   b. Jean-Louis Brunel : définir la nature du conflit et le dépasser, trouver des mesures éducatives, utiliser le régime de sanctions, les équipes mobiles de sécurité, les chaînes d'alerte, la sécurité des systèmes d'information et signaler les faits graves 49:28-54:17

4. Les règles d'utilisation des contenus 54:17-1:00:20

   a. Quelles sont les règles d'utilisation des contenus publiés sur les réseaux ? 54:17-54:53

   b. Marie Soulez : tout est protégé par le droit d'auteur, quelques exceptions pour la copie privée, de citation et à des fins pédagogiques. Précisions sur "creative commons" 54:53-1:00:20

VI. Le comportement du fonctionnaire citoyen face aux réseaux sociaux 1:00:20-1:19:44

1. Le développement d'un comportement éthique et responsable 1:00:20-1:07:52

   a. Comment favoriser le développement d'un comportement éthique et responsable ? 1:00:20-1:01:01

   b. Jean-Louis Brunel : collusion entre l'arrivée d'un plus grand nombre de personnes sur internet et la possibilité d'échanger sur le mode de la conversation. La notion de l'exposition de soi. Avec l'objectif de la sécurité, il faut apprendre à maîtriser les risques 1:01:01-1:07:52

2. Les obligations professionnelles 1:07:52-1:11:59

   a. Quels sont les grands principes des devoirs et des obligations professionnelles dans l'usage des réseaux sociaux ? 1:07:52-1:08:20

b. Marie Soulez : obligation de secret professionnel et de la discrétion professionnelle, du devoir de réserve 1:08:20-1:11:59

3. La protection de la collectivité publique 1:11:59-1:19:44

a. Comment la protection de la collectivité publique peut-elle être engagée ? 1:11:59-1:12:33

b. Jean-Louis Brunel : genèse de la loi Anicet Le Pors, sa modification et sa mise en œuvre, il faut appréhender les environnements numériques complexes de façon globale et compter sur un cadre protecteur 1:12:33-1:19:44